



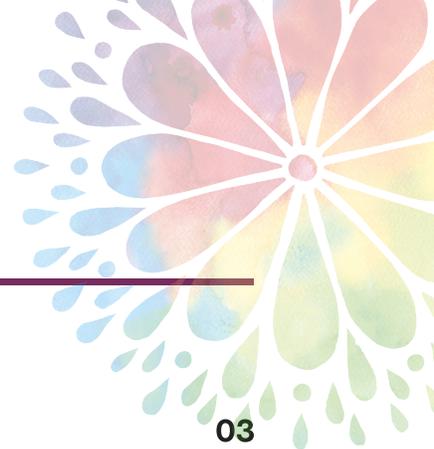
2020-2021

Rapport d'activités de la TROC-Montérégie

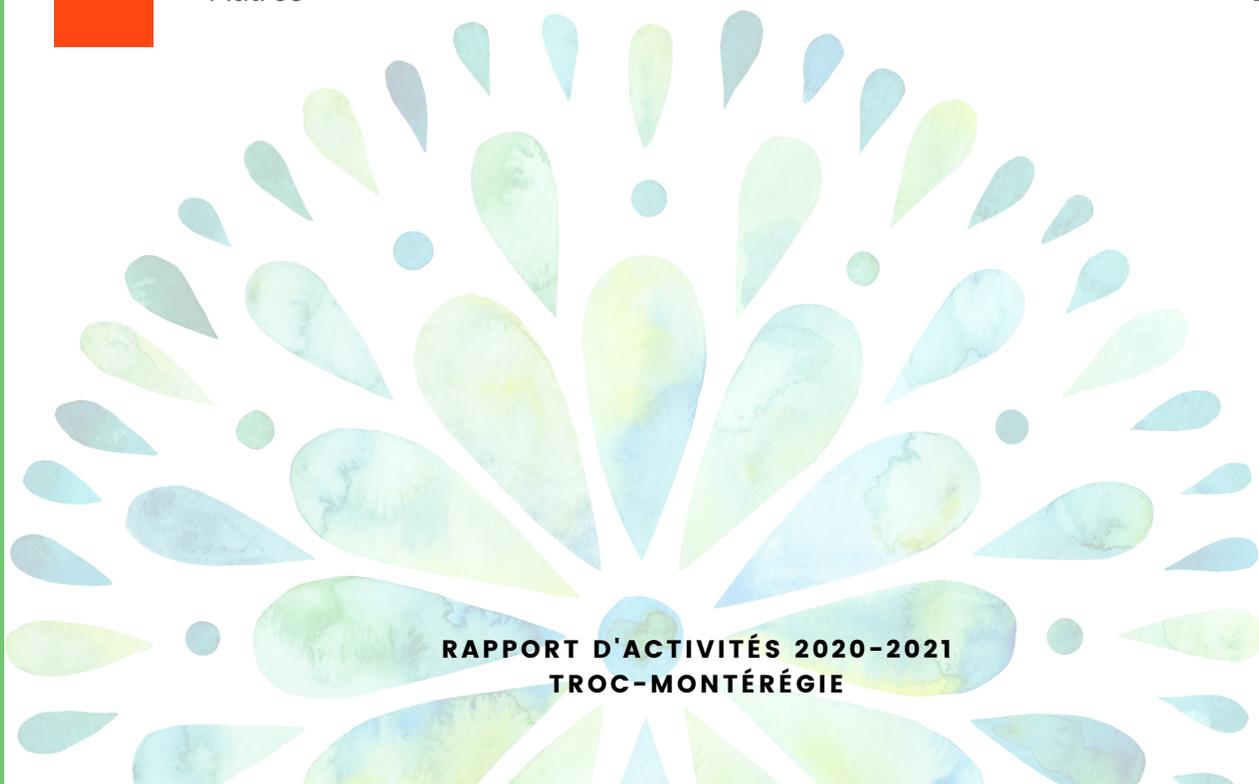


TABLE RÉGIONALE
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES ET
BÉNÉVOLES DE LA MONTÉRÉGIE

Table des matières



	Acronymes	03
	Mot de la présidente	04
	Qui sommes-nous	07
	Volet 1 - FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME	09
	Volet 2 - RELATIONS CISSS/MSSS/SACAIS ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	12
	Volet 3 - JUSTICE SOCIALE, ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX	15
	COVID-19	24
	Autres	26



Acronymes



ACA	Action communautaire autonome
ATTACA	Alliance des travailleuses et des travailleurs de l'action communautaire et de l'action communautaire autonome
CDC	Corporation de développement communautaire
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CPE	Centre de la petite enfance
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
DI-DP-TSA	Déficiência intellectuelle - Déficiência physique - Trouble du spectre de l'autisme
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
GAPHRY	Groupement des associations de personnes handicapées du Richelieu-Yamaska
GAPHRSM	Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PAGAC	Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
ROCSMM	Regroupement des organismes en santé mentale de la Montérégie
RQ-ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
TROC-M	Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie
TROVEPM	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de la Montérégie

Mot de la présidente



Bonjour cher.ère.s membres,

Il y a tellement de sujets que j'aimerais aborder pour mon dernier mot comme présidente de la TROC-M. Lesquels choisir ? Les difficultés d'embauche ? La rétention du personnel ? Les conditions de travail et l'épuisement de nos équipes ? L'autonomie et l'action communautaire autonome ? Les changements climatiques ? La crise du logement ? La justice sociale, et surtout les injustices sociales ? Le financement des OCA ? Il y a trop de sujets, alors je vais me permettre d'exprimer mon opinion personnelle.

Tous de beaux sujets que nous tentons d'oublier afin de pouvoir continuer. Continuer à quoi et surtout comment ? Sommes-nous mieux reconnus, financés et respectés ?

Eh bien non, même si une majorité des organismes ont répondu présents durant cette année de pandémie. Nous avons vécu beaucoup d'épreuves et relevé de nombreux défis. Ce fut une année de désorganisation, d'organisation, d'adaptation, d'actions, d'arrimages et les collaborations ont été de mise pour répondre à nos missions respectives. Avec tous ces bouleversements, bien que nous ayons été reconnus comme services essentiels, je constate, encore une fois, que le financement ne suit pas, que nous sommes aux prises avec des tonnes de redditions de comptes et de demandes de financement ponctuelles pour répondre aux besoins de la population.

Avant de tirer ma révérence, j'aimerais vous faire part d'un de mes constats. Selon moi, les décideurs n'ont pas confiance en nous et ne reconnaissent pas les impacts concrets et positifs de notre action dans la communauté.

Au fil du temps, j'ai vu le financement à la mission (mission qui nous permet de dénoncer et de lutter contre les injustices sociales) dévier vers la mise en place d'une structure de financement par projets ou par ententes de services. Les gouvernements prennent ainsi le contrôle des enjeux qu'ils veulent soutenir pour des raisons politiques évidentes. Qu'est-ce qui est « à la mode » ? De quoi parlent les médias ? L'exploitation sexuelle ? La violence conjugale ? Le décrochage ? Qu'est-ce qui sera payant de financer cette année pour faire bonne figure ? Ce sournois stratagème politique amenuise graduellement notre autonomie de mission et de gestion. Malgré le bien fondé de certains gains sur le financement, rien n'a été consenti au chapitre de la prévention, ce qui est pourtant fondamental.

En effet, l'État transforme, peu à peu, les organismes communautaires autonomes en outils bon marché qu'il utilise à sa guise, car selon moi, ils n'ont pas confiance en nous. Ils désirent garder le contrôle sur les activités, la gestion, les objectifs et les résultats.

Mot de la présidente



Pire encore, ils nous sous-estiment comme « partenaires » lorsqu'ils créent, à l'aveuglette ou par le biais de commandes politiques, des services parallèles gigantesques avec de gros budgets (par exemple : Aires ouvertes, Éclaireurs, équipes de proximité des CISSS, Créneau carrefour), sans se soucier du travail que nous effectuons déjà sur le terrain depuis des décennies. Encore une fois, c'est parce que selon moi, ils n'ont pas confiance en nous et ne reconnaissent pas notre travail.

Si les décideurs nous respectaient et nous accordaient leur confiance, les organismes seraient financés adéquatement. Les sommes allouées aux Aires ouvertes, aux équipes de proximité, etc. seraient distribuées aux organismes qui ont fait leurs preuves dont les maisons des jeunes, les autres organismes jeunesse et de travail de rue, car dans tous ces milieux, il y a déjà des professionnels ayant l'expertise pour répondre aux objectifs et aux besoins identifiés.

Dans la réalité, à quoi avons-nous droit ?

De temps à autre, les décideurs acceptent de nous rencontrer brièvement et les sujets abordés ne restent qu'en surface. Résultat : nous n'avons jamais de promesses et encore moins d'engagements pour soutenir décemment nos missions respectives.

De toute façon, qu'ont-ils à craindre ? Nous ne sommes pas menaçants et ils le savent très bien. Nous sommes pas mal les seuls qui continuent, malgré des conditions médiocres, à maintenir le dernier filet social. On ne veut pas couper nos activités parce que nous aimons les humains et que nos valeurs nous guident à tendre la main à ceux qui sont plus fragiles, et c'est tout en notre honneur. Depuis toujours, les décideurs savent qu'en dépit de toutes les difficultés rencontrées, nous poursuivons notre mission.

Cette impasse demeure le principal obstacle pour nous faire respecter. Une chose est sûre, nous ne serons jamais entendus, car nous ne parlons pas assez fort, nous chuchotons à peine...

Même dans nos demandes et nos revendications, nous ajoutons « des papillons et des licornes », afin de ne pas froisser personne. Malgré tout, nous désirons collaborer avec eux et développer nos liens, ces mêmes liens que nous devons recréer au minimum aux quatre ans, à chaque changement de gouvernement. Je vous l'annonce, aucun gouvernement, quel qu'il soit, ne répondra à nos demandes si nous continuons à répéter les mêmes stratégies et à faire profil bas.

Mot de la présidente



Heureusement, il existe tout de même encore de valeureux.ses Gaulois.es qui résistent encore, dont plusieurs à la TROC-M.

Depuis toujours, la TROC-M suit les décisions prises démocratiquement par ses membres et elle s'adapte rapidement pour les soutenir de multiples façons. Bravo pour cette remarquable efficacité ! La TROC-M est la gardienne de l'essence de l'action communautaire autonome. Plus encore, c'est un regroupement actif qui agit pour le mieux-être des OCA qui, eux, assurent un soutien essentiel aux personnes les plus vulnérables de la Montérégie. Encore cette année, elle s'est impliquée dans plusieurs dossiers pour répondre aux préoccupations et aux demandes des organismes : itinérance, ententes de services, conditions de travail, etc. Elle a organisé plusieurs rencontres afin de bien comprendre nos préoccupations et nos obstacles, et ainsi voir avec nous quelles actions ou solutions devaient être mises de l'avant. De plus, c'est sans hésitation que la TROC-M interpelle les décideurs pour faire avancer les dossiers.

Je tiens à remercier la permanence, les membres du CA, les membres des comités et tous.les participant.e.s aux rencontres qui permettent à la TROC-M d'être un regroupement solide et respecté. Plus personnellement, je vous remercie pour la confiance témoignée tout au long de mon implication à la TROC-M !

Pour terminer, mes vœux de départ :

- Que le financement à la mission, l'autonomie des organismes communautaires et la justice sociale demeurent la pierre angulaire de toutes les actions des membres de la TROC-M ;
- Que la TROC-M préserve son approche innovante et proactive dans tous les domaines : ACA, lutte aux inégalités, enjeux sociétaux, etc. ;
- Que la TROC-M continue à faire reconnaître avec autant de conviction et d'éloquence le travail exceptionnel réalisé par ses membres ;
- Et surtout, que la TROC-M continue d'être fière, de parler haut et fort et de poser les actions qu'il faut et qu'elle demeure un regroupement fort qui ne baisse ni la tête ni les bras devant l'injustice et l'adversité.

Continuez de persévérer, soyez fiers.fières du travail que vous faites de façon professionnelle. Vous n'êtes pas des travailleurs.ses de 3e classe. Gardez la tête bien haute. Vous méritez le respect. Surtout, n'hésitez pas à le dire haut et fort !

Danielle Goulet
Présidente

Qui sommes-nous



La TROC-Montérégie regroupe près de 250 organismes communautaires autonomes œuvrant en santé et services sociaux sur le territoire de la Montérégie. Ils sont impliqués dans de nombreux secteurs d'intervention auprès des citoyennes et des citoyens de notre région.

Notre mission est de regrouper les organismes communautaires autonomes de la Montérégie qui interviennent dans le domaine de la santé et des services sociaux pour :

- Favoriser et faciliter la libre circulation de l'information auprès de ses membres ;
- Défendre et promouvoir les intérêts communs des organismes communautaires autonomes et des populations qu'ils desservent ;
- Favoriser et accroître leur visibilité et leur reconnaissance ;
- Favoriser la réflexion, la concertation et la prise de position sur les tenants et aboutissants de la santé et des services sociaux aux niveaux local, régional et national ;
- Représenter ses membres auprès des Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie, des diverses instances gouvernementales et autres interlocuteurs, à l'intérieur de son mandat et en respectant l'autonomie des secteurs ;
- Offrir un soutien organisationnel et technique à ses membres.



Qui sommes-nous (suite)



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

Madame Danielle Goulet
Présidente
Macadam Sud

Madame Françoise Pelletier
Administratrice
Maison alternative de développement
humain

Madame Suzanne Demers
Vice-présidente
Auberge du cœur Le Baluchon

Madame Sonia Langlois
Administratrice
L'Antre-Temps Longueuil

Monsieur Jean-François Pomerleau
Secrétaire / Trésorier
Regroupement des Maisons des jeunes
du Québec – Section Montérégie

Madame Aurélie Condrain-Morel
Administratrice
Centre d'action bénévole de Saint-Hubert

Monsieur Patrice Désilets
Administrateur
Halte Soleil

Madame Cinthia Bourque
Administratrice
Centre sur l'Autre Rive

Madame Annie Tranchemontagne
Administratrice
Maison des jeunes de Rigaud

Madame Katy Normand
Administratrice
Maison de la famille Kateri

Madame Diane Delorme
Administratrice
Action-Services aux proches aidants de
Longueuil

Madame Amélie Gilbert
Administratrice
L'Entraide pour Hommes

Madame Danielle LeBlanc
Administratrice
Le Repas du Passant

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Johanne Nasstrom, Directrice
Julie Guay, Adjointe administrative
Catherine Jetté, Agente de communication et de mobilisation

VOLET # 1

FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME



PROPOSITION 1.1

QU'EN VUE DE L'ADOPTION DES CRÉDITS DU QUÉBEC 2019-2020 ET DU BUDGET 2020-2021, QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE DEMANDE UNE RENCONTRE AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX AINSI QU'AU MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX SUR LA QUESTION DU FINANCEMENT DES ORGANISMES.

En février 2021, une demande de rencontre a été adressée au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, ainsi qu'au ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Lionel Carmant.

Dans le contexte de la pandémie, il n'a toutefois pas été possible de rencontrer ni le ministre Dubé, ni le ministre Carmant.

PROPOSITION 1.2

QU'EN VUE DE L'ADOPTION DU BUDGET 2020-2021, QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE ORGANISE UNE ACTION COMMUNE AVEC SES MEMBRES.

Dans le but d'obtenir des rencontres avec les ministres Carmant et Dubé, les membres de la TROC-Montérégie ont participé à un court montage vidéo demandant que les ministres rencontrent les représentantes de la TROC-Montérégie.



Cette vidéo a été envoyée aux 2 ministres concernés et a été publiée sur les comptes YouTube et Facebook de la TROC-Montérégie.

Les membres ont également été invités à publier leur vidéo sur les réseaux sociaux. Cette action a été organisée par le Comité de mobilisation de la TROC-Montérégie, qui a dû revoir son plan de mobilisation en lien avec le contexte sanitaire. (Voir p. 20)

VOLET # 1

FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME



PROPOSITION 1.3

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE MOBILISE LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES DE LA MONTÉRÉGIE DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE « ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE » OU TOUTES AUTRES ACTIONS VISANT UN MEILLEUR FINANCEMENT.

Rôle d'antenne régionale

La TROC-Montérégie a participé à trois rencontres des antennes régionales de la campagne en septembre 2020, janvier 2021 et mai 2021.



Rencontres régionales

La TROC-Montérégie a organisé deux rencontres avec les CDC intéressées de la Montérégie pour l'organisation des rencontres régionales dans le cadre du plan d'action de la campagne.

La TROC-Montérégie, en collaboration avec les CDC des Maskoutains, Beauharnois-Salaberry, Haut-St-Laurent, Roussillon et de l'Agglomération de Longueuil, a donc organisé trois rencontres régionales de la campagne Engagez-vous pour le communautaire à l'automne 2020. Lors de ces rencontres, des représentants du comité de coordination de la campagne sont venus présenter les objectifs, fondements, revendications et gains associés à la campagne. Ils ont également présenté le plan d'action révisé, pour s'adapter à la conjoncture.

Journée d'actions du 17 février 2021

La TROC-Montérégie a également organisé une rencontre avec la TROVEPM et les CDC intéressées pour planifier la journée d'actions de la campagne dans le cadre de la journée mondiale de la justice sociale du 20 février.

Ainsi, en collaboration avec la TROVEPM et les CDC des Maskoutains, Beauharnois-Salaberry, Roussillon et de l'Agglomération de Longueuil, la TROC-Montérégie a invité les organismes de la Montérégie à se mobiliser pour la justice sociale, le 17 février 2021. Une série de courtes actions à faire en ligne étaient proposées, et il était demandé de prendre au moins 5 minutes pour en faire quelques-unes.

VOLET # 1

FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME



PROPOSITION 1.4

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE RÉITÈRE L'IMPORTANCE DES CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME ET PLUS PARTICULIÈREMENT LE CRITÈRE DE LA TRANSFORMATION SOCIALE LIÉ AUX ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS DE LA MONTÉRÉGIE.

La TROC-Montérégie a salué l'intégration des huit critères de l'ACA dans le nouveau Cadre de gestion du PSOC. Elle a également fait des rappels du critère de la transformation sociale dans plusieurs communications adressées à ses membres.



VOLET # 2

RELATIONS CISSS/MSSS/SACAIS ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



PROPOSITION 2.1

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE POURSUIVE LES RECOMMANDATIONS DE NOS MEMBRES INSCRITES DANS LE MÉMOIRE SUR LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE (PAGAC) DE LA TROC-MONTÉRÉGIE.

Les recommandations du mémoire sur le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) de la TROC-Montérégie ont été mises de l'avant dans diverses communications auprès de diverses instances. Toutefois, une rencontre avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, tel que souhaité et prévu avant la pandémie, n'a pas été possible.

PROPOSITION 2.2

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE ORGANISE UNE RENCONTRE AVEC SES MEMBRES SUR LE DOCUMENT DE CONSULTATION ET DE RÉVISION DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (PSOC).

Compte tenu du fait qu'il n'y a pas eu de consultation du MSSS auprès des organismes communautaires concernant la révision du programme de soutien aux organismes communautaires, une telle rencontre n'a pas été organisée.



Avis du comité d'analyse sur le nouveau Cadre de gestion du PSOC

Toutefois, lorsque le nouveau Cadre de gestion ministériel du programme de soutien aux organismes communautaires pour le mode de financement en soutien à la mission globale a été rendu public, la TROC-Montérégie a mis sur pied un comité d'analyse pour évaluer les gains et les risques liés à ce nouveau Cadre de gestion.

Le comité d'analyse s'est réuni à deux reprises et un avis a été envoyé aux membres de la TROC-Montérégie.

VOLET # 2

RELATIONS CISSS/MSSS/SACAIS ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



Membres du comité :

Annie Tranchemontagne, Maison des jeunes de Rigaud
Suzanne Demers, Auberge du cœur Le Baluchon
Amélie Gilbert, L'Entraide pour Hommes
Sonia Langlois, L'Antre-Temps Longueuil
La permanence de la TROC-Montérégie

Application du nouveau Cadre de gestion

Il y a eu certains points à éclaircir avec le CISSS Montérégie-Centre et les organismes en ce qui concerne la reddition de comptes et les états financiers pour l'année 2020-2021.

La TROC-Montérégie a également entamé des discussions avec le CISSS Montérégie-Centre concernant l'application des autres éléments du nouveau Cadre de gestion du PSOC. Plus de détails sur les changements que les groupes devront apporter pour se conformer au nouveau Cadre de gestion sont à venir.

PROPOSITION 2.3

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE POURSUIVE LES TRAVAUX EN VUE DE RÉVISER LES BALISES DE FINANCEMENT INSCRITES AU CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA MONTÉRÉGIE.

Un comité de travail a été remis sur pied au printemps 2021, pour élaborer une proposition de balises de financement qui sera présentée aux membres de la TROC-Montérégie, pour adoption, à l'automne 2021.

L'exercice a nécessité de nombreuses recherches, l'analyse de rapports financiers d'un échantillonnage d'organismes communautaires de la Montérégie de divers secteurs, d'innombrables calculs et l'élaboration de plusieurs scénarios de balises.

Ces scénarios ont été étudiés par les membres du comité, qui s'est réuni à 4 reprises, et des comparatifs avec d'autres secteurs d'activités, comme les CPE ont été effectués. Un scénario final a ensuite été adopté par le comité.

VOLET # 2

RELATIONS CISSS/MSSS/SACAIS ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



Membres du comité :

Julie Trudeau, Association pour la déficience intellectuelle de la région de Sorel

Sonia Langlois, L'Antre-Temps Longueuil

Patrice Désilets, Halte Soleil

Amélie Gilbert, L'Entraide pour Hommes

André Henley et Lise Campeau, Maison du Goéland de la Rive-Sud

Aurélié Condrain-Morel, Centre d'action bénévole de Saint-Hubert

Annie Tranchemontagne, Maison des jeunes de Rigaud

Suzanne Demers, Auberge du cœur Le Baluchon

La permanence de la TROC-Montérégie

AUTRES

Formation des gestionnaires

La TROC-Montérégie a amorcé des travaux avec le CISSS Montérégie-Centre concernant la reprise d'une offre de formation à l'intention des gestionnaires d'organismes communautaires. Un sondage a alors été envoyé aux organismes du territoire pour valider les besoins en formation. Les résultats ont été communiqués au CISSS et les travaux devraient se poursuivre.

Informations aux membres

Tout au long de l'année, la TROC-Montérégie a informé ses membres sur plusieurs éléments en lien avec le financement à la mission globale :

- L'indexation au PSOC
- Les nouveaux crédits
- Le formulaire PSOC
- Et plus!

VOLET # 3

JUSTICE SOCIALE, ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX



PROPOSITION 3.1

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE INFORME SES MEMBRES DES ACTIONS ET DES TRAVAUX DE LA COALITION MAIN ROUGE ET DE LA COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ.



Via le bulletin d'information La TROC en bref, la TROC-Montérégie a informé ses membres des travaux de la Coalition Main rouge et de la Coalition Solidarité Santé. La TROC-Montérégie a notamment fait circuler la pétition sur le filet social de la Coalition Main rouge : Renforcer le filet social pour se protéger des crises.

www.filetsocial.ca

PROPOSITION 3.2

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE INFORME, DISCUTE ET ÉCHANGE AVEC SES ORGANISMES MEMBRES EN FONCTION DE L'ÉNONCÉ DE MISSION DE LA TROC-MONTÉRÉGIE SUIVANT : « ... FAVORISER LA RÉFLEXION, LA CONCERTATION ET LA PRISE DE POSITION SUR LES TENANTS ET ABOUTISSANTS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX AUX NIVEAUX LOCAL, RÉGIONAL ET NATIONAL » ET QU'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SOIT PORTÉE AUX DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ ET LE RÔLE DU MILIEU COMMUNAUTAIRE DANS UNE PERSPECTIVE D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME.

Une tournée de 17 rencontres virtuelles a été organisée à l'automne 2020. D'abord prévue en présentiel, l'équipe de la TROC-Montérégie a dû adapter la tournée « en ligne » pour respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Les objectifs de cette tournée étaient de :

1. Mieux connaître les impacts de la pandémie sur le fonctionnement des organismes communautaires
2. Identifier les enjeux sociaux, dans le contexte de la pandémie, à partir de vos observations dans vos communautés et de vos expériences sur le terrain
3. Identifier les attentes des membres face à la TROC-Montérégie

VOLET # 3

JUSTICE SOCIALE, ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX



Les informations recueillies lors de cette tournée ont permis aux représentantes de la TROC-Montérégie d'exprimer la réalité terrain vécue par les organismes lors de rencontres avec des élus ou avec le réseau de la santé et des services sociaux.

Ces informations ont aussi servi de base de réflexion au conseil d'administration pour l'élaboration de la proposition de plan d'action de la TROC-Montérégie pour l'année 2021-2022.

PROPOSITION 3.3

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE FASSE CIRCULER LES INFORMATIONS DISPONIBLES QUI FONT LES LIENS ENTRE LA JUSTICE SOCIALE ET LA JUSTICE CLIMATIQUE.

Compte tenu du contexte pandémique, l'enjeu de la justice climatique a été moins présent dans les travaux et communications de la TROC-Montérégie cette année.

PROPOSITION 3.4

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE POURSUIVE SES TRAVAUX ET SA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE.

La TROC-Montérégie a répondu à plusieurs demandes de ses membres pour obtenir des informations, ressources et conseils sur les conditions de travail. Elle a participé à un webinaire sur les conditions de travail et à partager de l'information à ses membres, notamment sur l'épuisement des travailleuses du communautaire.

Elle a poursuivi son implication à l'Alliance des travailleuses et des travailleurs de l'action communautaire et de l'action communautaire autonome et a produit un outil sur les primes COVID à l'intention des conseils d'administration (Voir p.22)

VOLET # 3

JUSTICE SOCIALE, ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX



PROPOSITION 3.5

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE INTERPELLE LES REGROUPEMENTS LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX AU SUJET DES PRÉOCCUPATIONS DE NOS MEMBRES.

Tout au long de l'année, la TROC-Montérégie a échangé à plusieurs reprises avec différents regroupements concernant les préoccupations des groupes de la Montérégie. En effet, la TROC-Montérégie a échangé avec divers regroupements, tels que le GAPHRY et le GAPHRSM (dossier ententes de services), la CTROC et le RQ-ACA (sur les enjeux nationaux), les tables locales en itinérance (dossier itinérance), la campagne Engagez-vous pour le communautaire (concernant le financement et la justice sociale), les CDC de la Montérégie (sur divers enjeux), le ROCSMM (sur les Aires ouvertes et le fonds d'urgence COVID-Santé mentale), etc.

PROPOSITION 3.6

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE SOUTIENNE LE RÉGIME DE RETRAITE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DE FEMMES PAR UNE PARTICIPATION ACTIVE AUX DÉCISIONS.

De plus en plus de travailleuses et de travailleurs du milieu communautaire refusent d'occuper un poste pendant 10, 20 ou encore 30 années dans un organisme pour un jour quitter l'emploi, à l'âge de la retraite, et vivre dans la pauvreté. C'est pourquoi le régime de retraite des organismes communautaires, régime à prestations déterminées a été mis sur pied.

Tout comme le régime de retraite des travailleuses et des travailleurs de la fonction publique, ce régime de retraite est encadré par une loi très spécifique afin d'assurer un excellent rendement et la certitude d'obtenir les prestations les plus bénéfiques possibles aux rentiers. En plus et contrairement au REER, cet outil collectif assure aux retraités une prestation jusqu'à la fin de ses jours.

Le défi reste toutefois entier puisque ce ne sont pas tous les organismes qui participent à ce régime de retraite et lorsqu'ils choisissent de participer, malheureusement il arrive que le pourcentage de cotisation n'est pas suffisant pour rester à l'abri de la pauvreté.

VOLET # 3

JUSTICE SOCIALE, ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX



La TROC-Montérégie a soutenu le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes en déléguant la directrice au comité de coordination du Régime. Ce comité a demandé plus d'une dizaine de rencontres durant la dernière année et ce, en plus du temps d'analyse des documents déposés.

PROPOSITION 3.7

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE SOUTIENNE LES REPRÉSENTANTES DES TABLES LOCALES SIÉGEANT AU COMITÉ DIRECTEUR INTERSECTORIEL EN ITINÉRANCE DE LA MONTÉRÉGIE ET QU'AU MOINS UNE RENCONTRE PAR ANNÉE AIT LIEU AVEC CES REPRÉSENTANTES AFIN DE FAIRE LE POINT SUR LE DOSSIER.

L'enjeu de l'itinérance en Montérégie est devenu un enjeu majeur. La crise du logement, le manque de ressources, l'augmentation de la pauvreté et de la détresse psychologique autant que physique sont des facteurs qui ont grandement contribué à la problématique de l'itinérance. L'ensemble des organismes communautaires de la Montérégie sont touchés par cet enjeu transversal à tous les secteurs d'intervention.

En 2019, la TROC-Montérégie a adopté des principes directeurs à mettre en place pour agir sur cette problématique. C'est à partir de ces principes que les interventions auprès des CISSS et des gouvernements sont élaborées. N'ayant pas de regroupement régional en itinérance en Montérégie, le travail à faire est assez colossal.

La TROC-Montérégie s'est donc grandement investie dans le dossier de l'itinérance en Montérégie durant la dernière année. La TROC-Montérégie a participé à plus de 20 rencontres avec les représentantEs des tables locales siégeant au Comité directeur intersectoriel en itinérance de la Montérégie et les représentants des CISSS du secteur santé mentale et dépendances sur la question de l'itinérance. Aussi, plusieurs représentations spécifiques ont été faites auprès du CISSS de la Montérégie-Centre pour porter la voix des organismes communautaires. Notons aussi que la directrice de la TROC-Montérégie a siégé sur le comité de coordination du comité directeur intersectoriel en itinérance.

VOLET # 3

JUSTICE SOCIALE, ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX



Les délégués

- Table Itinérance Rive-Sud : Gilles Beauregard
- Table Saint-Hyacinthe : Suzanne Demers
- Table Sorel : Marie-Josée Avrill
- Table Châteauguay : Marie-Pier Gendron
- Table Valleyfield : John Gladu
- Table Saint-Jean-sur-Richelieu : Jean-François Pomerleau et/ou Lynda Villeneuve

PROPOSITION 3.8

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE POURSUIVE SES TRAVAUX VISANT À :

- **DOCUMENTER LES SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE POUR LES PERSONNES DE 65 ANS ET + EN MONTÉRÉGIE, À PARTIR DES OBSERVATIONS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ;**
- **ÉLABORER DES PISTES DE SOLUTIONS.**

QUE CES TRAVAUX SOIENT RÉALISÉS EN COLLABORATION AVEC LE REGROUPEMENT DES ORGANISMES MONTÉRÉGIENS D'AIDANTS NATURELS (ROMAN) ET LE REGROUPEMENT DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MONTÉRÉGIE (RCABM).

PROPOSITION 3.8.1

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE DEMANDE UNE RENCONTRE AVEC LA MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS ET DES PROCHES AIDANTS, MADAME MARGUERITE BLAIS, AFIN DE LUI REMETTRE LES OBSERVATIONS ET LES PISTES DE SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LA MONTÉRÉGIE.

Compte tenu de la conjoncture, ces travaux ont dû être mis sur la glace pour l'année 2020-2021.

VOLET # 3

JUSTICE SOCIALE, ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX



PROPOSITION 3.9

QUE LA TROC-MONTÉRÉGIE RÉUNISSE LES ORGANISMES CONCERNÉS PAR LES ENTENTES DE SERVICES EN ACTIVITÉS DE JOUR ET EN RÉPIT DANS LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES, EN COLLABORATION AVEC LE GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES DU RICHELIEU-YAMASKA (GAPHRY) ET LE GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (GAPHRSM), DANS L'OBJECTIF DE SOUTENIR LES ORGANISMES DANS LA NÉGOCIATION DE CES ENTENTES DE SERVICES.

Rappelons que cette collaboration des trois regroupements a pris naissance en 2019 en raison de demandes de plus en plus nombreuses des organismes majoritairement du secteur des personnes handicapées, qui évoquaient des problématiques liées à leur entente de services avec le réseau, notamment en ce qui a trait aux ententes d'activités de jour.

De novembre 2019 à février 2021, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les organismes communautaires concernés par cet enjeu pour développer une vision commune de ce que devrait être des ententes qui assurent à la fois une qualité de service, une sécurité aux personnes inscrites, un respect des capacités des organismes et une meilleure rétention du personnel.

La TROC-Montérégie, le GAPHRSM et le GAPHRY ont ensuite élaboré conjointement un outil de référence servant à guider les organismes communautaires de la Montérégie qui négocient ou renouvellent une entente de services avec un ou des CISSS de la Montérégie pour des activités de jour ou des activités contributives. Il souligne et propose des éléments-clés, des conseils et des rappels pour l'élaboration et la rédaction d'une entente de services.



VOLET # 3

JUSTICE SOCIALE, ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX



Ce guide a été envoyé à l'ensemble des groupes de la Montérégie. La TROC-Montérégie, le GAPHRYS et le GAPHRSM ont également fait des représentations auprès des CISSS pour présenter le guide.

2020-2021

- 2 rencontres du sous-comité (TROC-Montérégie, GAPHRYS et GAPHRSM)
- 4 rencontres avec l'ensemble des groupes
- 1 rencontre avec les CISSS concernant le guide

AUTRES DOSSIERS

Coalition montérégienne pour la tarification sociale en transport

La TROC-Montérégie est impliquée à la Coalition montérégienne pour la tarification sociale en transport et a participé à deux rencontres de la Coalition au cours de la dernière année. Elle héberge également la déclaration commune de la Coalition sur son site web et en fait la gestion

Rencontre avec la Maison internationale de la Rive-Sud

Une rencontre fort pertinente avec la Maison internationale de la Rive-Sud a permis d'amorcer la réflexion sur l'inclusion des personnes immigrantes en Montérégie et de prévoir pour l'année à venir la mise sur pied d'un comité à la TROC-Montérégie sur la question.

Mise sur pied d'une Table des organismes communautaires en sécurité alimentaire

Lors d'une rencontre thématique sur la sécurité alimentaire en Montérégie, les groupes présents ont émis la volonté de mettre sur pied une Table des organismes communautaires en sécurité alimentaire de la Montérégie afin d'échanger entre eux des défis et enjeux vécus et partager des outils et informations.

La TROC-Montérégie a donc proposé de chapeauter la mise sur pied de cette Table, et une première rencontre a eu lieu en juin 2021.

VOLET # 3

JUSTICE SOCIALE, ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX



Comité de mobilisation

Le comité de mobilisation s'est réuni à quatre reprises cette année pour discuter des enjeux soulevés lors de la tournée de l'automne 2020 et des possibilités de mobilisation. Des actions de mobilisation ont été prévues au cours de l'année mais la conjoncture et les mesures sanitaires ont fait en sorte que ces actions ont été reportées.

Membres du comité :

Patrice Désilets, Halte Soleil

Amélie Gilbert, L'Entraide pour Hommes

Annie Tranchemontagne, Maison des jeunes de Rigaud

Françoise Pelletier, Maison alternative de développement humain

La permanence de la TROC-Montérégie

Comité Reconnaissance de l'expertise des travailleuses et des travailleurs du communautaire

Lors d'une rencontre avec les organismes en hébergement, la question de la reconnaissance (ou plutôt de la non-reconnaissance) des organismes communautaires a été soulevée. Un comité de travail a été mis sur pied avec pour but de développer une stratégie pour améliorer la reconnaissance des organismes communautaires et surtout, des personnes qui y travaillent.

Quatre rencontres ont eu lieu jusqu'à présent et le comité présentera à l'assemblée générale annuelle, une proposition de campagne de reconnaissance.

Membres du comité :

Danielle Goulet, Macadam Sud

Josianne Daigle, Centre d'intervention jeunesse des Maskoutains

Nicholas Gildersleeve, Hébergement La Casa Bernard-Hubert

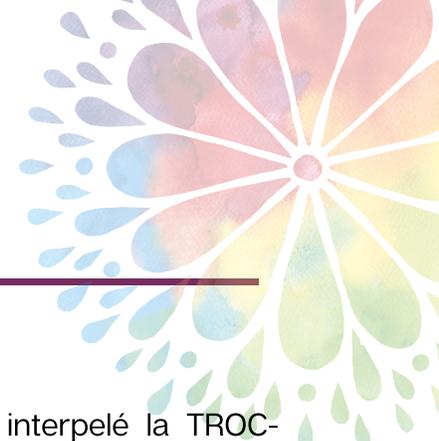
John Gladu, L'Aiguillage

Annie Tranchemontagne, Maison des jeunes de Rigaud

La permanence de la TROC-Montérégie

VOLET # 3

JUSTICE SOCIALE, ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX



Rencontre sur les Aires ouvertes

Le ROCSMM et certains membres de la TROC-Montérégie ont interpellé la TROC-Montérégie sur la question des Aires ouvertes, un projet actuellement en phase d'implantation en Montérégie et qui s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans. Une rencontre d'échange et de réflexion a donc été organisée avec les personnes concernées sur la question.

Mobilisations

De l'information sur diverses mobilisations de nos alliés, membres ou partenaires a été partagée auprès des membres de la TROC-Montérégie. La permanence de la TROC-Montérégie a d'ailleurs participé à quelques mobilisations au printemps dernier :



**Manifestation pour le logement social
à La Prairie – 10 mai 2021
Organisée par le Comité logement
Rive-Sud et le FRAPRU**



**Manifestation pour les droits
des personnes handicapées à La
Prairie – 31 mai 2021
Organisée par le Collectif
défense des droits/ personnes
en situation de handicap**

Partage d'informations de nos partenaires et alliés

Tout au long de l'année, la TROC-Montérégie a partagé auprès de ses membres l'information provenant de ses partenaires et alliés, notamment :

- FRAPRU
- Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)
- Ligue des droits et libertés
- Coalition pour la conciliation famille-travail-études
- Etc.

COVID-19



La gestion de la pandémie et de ses conséquences a évidemment pris une place importante dans les travaux de la TROC-Montérégie pour l'année 2020-2021.

La TROC-Montérégie a joué un rôle d'information important en transmettant régulièrement, via ses bulletins ou par courriel, diverses informations aux membres en lien avec la pandémie et les organismes communautaires. Elle a aussi été en contact de façon continue avec l'équipe PSOC du CISSS Montérégie-Centre et la Direction de santé publique de la Montérégie, afin de bien les informer des enjeux vécus sur le terrain par les organismes communautaires et d'aller chercher les informations manquantes ou des clarifications quant à certaines informations.

Informations aux membres sur :

- Les fonds d'urgence
- La reddition de comptes en contexte de pandémie
- Les mesures sanitaires, le port du masque et les recommandations de la santé publique
- Les surplus budgétaires en contexte COVID
- Les différentes prestations et subventions
- La vaccination
- Un projet de recherche du Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS)
- Et plus!

Actions et démarches

- Création d'un outil à l'intention des conseils d'administration sur une prime COVID.
- Réalisation d'un petit dossier spécial dans un bulletin : Prendre soin de son équipe de travail en contexte de pandémie.
- Envoi de 2 lettres et interventions avec la Direction de santé publique de la Montérégie concernant la vaccination.
- Envoi d'une lettre type aux membres pour la vaccination.
- Et plus!

COVID-19



Consultation des membres

En plus de la tournée virtuelle de l'automne 2020, dont il est question en 3.2, la TROC-Montérégie a organisé une série de rencontres avec les organismes de certains secteurs d'intervention pour faire le suivi sur les besoins et les enjeux rencontrés, en lien notamment avec la pandémie et les mesures de confinement.

- Organismes en sécurité alimentaire – 11 février
- Organismes en prévention du suicide – 16 février
- Organismes d'hébergement – 17 février
- Gestion des ressources humaines en temps de pandémie - 24 février



Autres



SOUTIEN AUX MEMBRES

Année après année, la TROC-Montérégie est sollicitée par ses membres afin d'intervenir sur des questions particulières. Ce niveau d'intervention fait référence au rôle de la TROC-Montérégie en regard du respect du Cadre de référence régional. Tout au long de l'année, la TROC-Montérégie est demeurée disponible pour ses membres. Des rencontres (virtuelles !) avec des organismes et leurs conseils d'administration ont parfois été nécessaires mais dans la très grande majorité des cas, un éclaircissement par voie téléphonique entre l'organisme et la TROC-Montérégie a suffi pour répondre à leurs préoccupations.

VIE ASSOCIATIVE

AGA

L'Assemblée générale annuelle de la TROC-Montérégie s'est tenue en ligne le 2 décembre 2020. Plus de 114 membres étaient présents. L'assemblée a notamment permis d'adopter le plan d'action annuel et d'élire le conseil d'administration.

Rencontres du CA

Le conseil d'administration de la TROC-M s'est réuni à 11 reprises cette année.

COMMUNICATION

Bulletin La TROC en bref

22 bulletins La TROC en bref ont été produits et envoyés aux membres cette année. La TROC en bref est un bulletin d'information à l'intention des membres de la TROC-Montérégie. On y retrouve l'information sur la vie associative de l'organisme, sur les différents dossiers traités, sur la mobilisation, et plus encore ! Vous les retrouverez sur notre site internet.

Autres

Le site web et la page Facebook de la TROC-Montérégie ont été utilisés tout au long de l'année pour partager les informations relatives aux différentes mobilisations et à la conjoncture politique.

Autres

REMERCIEMENTS

Tout ce travail a été rendu possible grâce à la remarquable implication des membres du conseil d'administration et des divers comités de travail et ce, même en contexte de pandémie. Un gros merci à tous et à toutes !

